

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE COMBLOUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21740083700019

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR DE COMBLOUX

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal M14 (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	40
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	41

COMMUNE DE COMBLOUX - Budget Communal M14 - BP - 2018

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 74083	COMMUNE DE COMBLOUX Budget Communal M14	BP 2018
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 176
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2 238
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 904 771,00	5 771 757,00	1 111,19	926,17

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 966,81	0,00
2	Produit des impositions directes/population	2 382,13	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	3 426,71	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	646,50	0,00
5	Encours de dette/population	4 114,21	0,00
6	DGF/population	240,26	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,90 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,07 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18,87 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	120,06 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 456 516,00	7 456 516,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		7 456 516,00	7 456 516,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 700 876,00	2 700 876,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 700 876,00	2 700 876,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 157 392,00	10 157 392,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 966 227,00	0,00	2 095 479,00	2 095 479,00	2 095 479,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 505 000,00	0,00	2 511 000,00	2 511 000,00	2 511 000,00
014	Atténuations de produits	411 123,00	0,00	432 000,00	432 000,00	432 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 143 250,00	0,00	1 069 300,00	1 069 300,00	1 069 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 025 600,00	0,00	6 107 779,00	6 107 779,00	6 107 779,00
66	Charges financières	312 500,00	0,00	307 000,00	307 000,00	307 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 250,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	55 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	27 944,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 431 294,00	0,00	6 455 779,00	6 455 779,00	6 455 779,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	838 000,00	0,00	775 737,00	775 737,00	775 737,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	170 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 008 000,00	0,00	1 000 737,00	1 000 737,00	1 000 737,00
TOTAL		7 439 294,00	0,00	7 456 516,00	7 456 516,00	7 456 516,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 456 516,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	90 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	680 000,00	0,00	794 300,00	794 300,00	794 300,00
73	Impôts et taxes	5 787 444,00	0,00	5 741 816,00	5 741 816,00	5 741 816,00
74	Dotations et participations	649 350,00	0,00	618 900,00	618 900,00	618 900,00
75	Autres produits de gestion courante	206 800,00	0,00	231 500,00	231 500,00	231 500,00
Total des recettes de gestion courante		7 413 594,00	0,00	7 446 516,00	7 446 516,00	7 446 516,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 419 294,00	0,00	7 456 516,00	7 456 516,00	7 456 516,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 439 294,00	0,00	7 456 516,00	7 456 516,00	7 456 516,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 456 516,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 000 737,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	86 380,00	0,00	68 120,00	68 120,00	68 120,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	285 052,00	0,00	347 956,00	347 956,00	347 956,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 883 000,00	0,00	990 700,00	990 700,00	990 700,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 254 432,00	0,00	1 406 776,00	1 406 776,00	1 406 776,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	870 168,00	0,00	857 000,00	857 000,00	857 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	24 100,00	0,00	24 100,00	24 100,00	24 100,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
020	Dépenses imprévues	24 300,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	1 518 568,00	0,00	1 294 100,00	1 294 100,00	1 294 100,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 773 000,00	0,00	2 700 876,00	2 700 876,00	2 700 876,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 793 000,00	0,00	2 700 876,00	2 700 876,00	2 700 876,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 700 876,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	449 000,00	0,00	3 330,00	3 330,00	3 330,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 750 000,00	0,00	980 209,00	980 209,00	980 209,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 209 000,00	0,00	983 539,00	983 539,00	983 539,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	240 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	260 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	103 600,00	103 600,00	103 600,00
	Total des recettes financières	500 000,00	0,00	716 600,00	716 600,00	716 600,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	76 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 785 000,00	0,00	1 700 139,00	1 700 139,00	1 700 139,00

COMMUNE DE COMBLOUX - Budget Communal M14 - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	838 000,00		775 737,00	775 737,00	775 737,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	170 000,00		225 000,00	225 000,00	225 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 008 000,00		1 000 737,00	1 000 737,00	1 000 737,00
TOTAL		3 793 000,00	0,00	2 700 876,00	2 700 876,00	2 700 876,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 700 876,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 000 737,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 095 479,00		2 095 479,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 511 000,00		2 511 000,00
014	Atténuations de produits	432 000,00		432 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 069 300,00		1 069 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	307 000,00	0,00	307 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	20 000,00	225 000,00	245 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		775 737,00	775 737,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 455 779,00	1 000 737,00	7 456 516,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 456 516,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	857 000,00	0,00	857 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	68 120,00	0,00	68 120,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	347 956,00	0,00	347 956,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	990 700,00	0,00	990 700,00
26	Participations et créances rattachées	24 100,00	0,00	24 100,00
27	Autres immobilisations financières	393 000,00	0,00	393 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement – Total		2 700 876,00	0,00	2 700 876,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 700 876,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	794 300,00		794 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 741 816,00		5 741 816,00
74	Dotations et participations	618 900,00		618 900,00
75	Autres produits de gestion courante	231 500,00	0,00	231 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	10 000,00	0,00	10 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 456 516,00	0,00	7 456 516,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 456 516,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	570 000,00	0,00	570 000,00
13	Subventions d'investissement	3 330,00	0,00	3 330,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	980 209,00	0,00	980 209,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	43 000,00	0,00	43 000,00
28	Amortissement des immobilisations		225 000,00	225 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		775 737,00	775 737,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	103 600,00		103 600,00
Recettes d'investissement – Total		1 700 139,00	1 000 737,00	2 700 876,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 700 876,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 966 227,00	2 095 479,00	2 095 479,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	5 700,00	11 534,00	11 534,00
60611	Eau et assainissement	49 000,00	54 300,00	54 300,00
60612	Energie - Electricité	92 500,00	117 300,00	117 300,00
60621	Combustibles	34 000,00	29 000,00	29 000,00
60622	Carburants	65 000,00	40 000,00	40 000,00
60623	Alimentation	9 000,00	8 200,00	8 200,00
60624	Produits de traitement	1 650,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 400,00	2 900,00	2 900,00
60631	Fournitures d'entretien	11 250,00	11 400,00	11 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	147 850,00	154 250,00	154 250,00
60633	Fournitures de voirie	30 700,00	30 500,00	30 500,00
60636	Vêtements de travail	14 587,00	11 550,00	11 550,00
6064	Fournitures administratives	12 170,00	13 200,00	13 200,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 500,00	7 500,00	7 500,00
6067	Fournitures scolaires	12 215,00	9 225,00	9 225,00
6068	Autres matières et fournitures	45 500,00	48 200,00	48 200,00
611	Contrats de prestations de services	547 550,00	558 155,00	558 155,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	225 600,00	212 000,00	212 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	14 000,00	14 000,00
61521	Entretien terrains	19 400,00	45 900,00	45 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 700,00	61 720,00	61 720,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	63 000,00	68 500,00	68 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	39 400,00	36 600,00	36 600,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	60 000,00	60 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 200,00	30 750,00	30 750,00
6156	Maintenance	58 810,00	77 330,00	77 330,00
6161	Multirisques	57 000,00	18 200,00	18 200,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 680,00	4 680,00	4 680,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 975,00	22 225,00	22 225,00
6188	Autres frais divers	10 500,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 455,00	1 760,00	1 760,00
6226	Honoraires	35 000,00	25 000,00	25 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	3 685,00	21 600,00	21 600,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 500,00	41 000,00	41 000,00
6233	Foires et expositions	60 000,00	45 000,00	45 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 900,00	7 200,00	7 200,00
6237	Publications	14 000,00	21 500,00	21 500,00
6238	Divers	14 600,00	11 800,00	11 800,00
6241	Transports de biens	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	5 300,00	5 280,00	5 280,00
6248	Divers	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 100,00	5 250,00	5 250,00
6256	Missions	0,00	50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	22 700,00	22 700,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00	520,00	520,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 000,00	22 900,00	22 900,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6288	Autres services extérieurs	300,00	200,00	200,00
63512	Taxes foncières	29 000,00	29 400,00	29 400,00
63513	Autres impôts locaux	8 500,00	8 500,00	8 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 505 000,00	2 511 000,00	2 511 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	66 000,00	66 000,00	66 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 597,00	7 000,00	7 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 123,00	30 000,00	30 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 960,00	4 000,00	4 000,00
6411	Personnel titulaire	1 251 012,00	1 280 000,00	1 280 000,00
6413	Personnel non titulaire	352 173,00	358 000,00	358 000,00
64162	Emplois d'avenir	14 750,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	202 867,00	200 000,00	200 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	304 396,00	306 000,00	306 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	28 673,00	25 000,00	25 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	119 435,00	120 000,00	120 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	73 163,00	69 000,00	69 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	835,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6488	Autres charges	44 516,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	411 123,00	432 000,00	432 000,00
739221	FNGIR	201 123,00	202 000,00	202 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	210 000,00	230 000,00	230 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 143 250,00	1 069 300,00	1 069 300,00
6531	Indemnités	75 050,00	76 000,00	76 000,00
6532	Frais de mission	500,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	3 800,00	3 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 700,00	9 000,00	9 000,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	151 000,00	151 000,00	151 000,00
65548	Autres contributions	752 000,00	675 000,00	675 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	93 000,00	95 000,00	95 000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	7 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	45 500,00	45 500,00	45 500,00
65737	Autres établissements publics locaux	4 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	4 000,00	4 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 025 600,00	6 107 779,00	6 107 779,00
66	Charges financières (b)	312 500,00	307 000,00	307 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	310 000,00	305 000,00	305 000,00
6688	Autres	2 500,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 250,00	11 000,00	11 000,00
6714	Bourses et prix	5 250,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	55 000,00	20 000,00	20 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	55 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	27 944,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 431 294,00	6 455 779,00	6 455 779,00
023	Virement à la section d'investissement	838 000,00	775 737,00	775 737,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	170 000,00	225 000,00	225 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	170 000,00	225 000,00	225 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 008 000,00	1 000 737,00	1 000 737,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 008 000,00	1 000 737,00	1 000 737,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 439 294,00	7 456 516,00	7 456 516,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				7 456 516,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	90 000,00	60 000,00	60 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	90 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	680 000,00	794 300,00	794 300,00
7022	Coupes de bois	12 000,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	1 000,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 800,00	12 800,00	12 800,00
70632	Redevances services à caractère loisir	87 000,00	88 000,00	88 000,00
7066	Redevances services à caractère social	370 000,00	450 000,00	450 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	143 000,00	167 000,00	167 000,00
70688	Autres prestations de services	200,00	500,00	500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	35 000,00	47 000,00	47 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	5 787 444,00	5 741 816,00	5 741 816,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 183 780,00	5 020 716,00	5 020 716,00
73112	Cotisation sur la VAE	141 364,00	153 000,00	153 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	2 300,00	2 800,00	2 800,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	7 600,00	7 000,00	7 000,00
7336	Droits de place	2 100,00	3 000,00	3 000,00
7337	Droits de stationnement	300,00	300,00	300,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7362	Taxes de séjour	100 000,00	105 000,00	105 000,00
7366	Taxes sur les remontées mécaniques	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	150 000,00	250 000,00	250 000,00
74	Dotations et participations	649 350,00	618 900,00	618 900,00
7411	Dotation forfaitaire	490 000,00	480 800,00	480 800,00
74121	Dotation de solidarité rurale	39 000,00	42 000,00	42 000,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	9 700,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 500,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74748	Participat° Autres communes	16 050,00	13 800,00	13 800,00
7478	Participat° Autres organismes	1 000,00	500,00	500,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	4 200,00	1 500,00	1 500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 700,00	6 000,00	6 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	35 000,00	43 000,00	43 000,00
748388	Autres	7 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	7 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	7 200,00	6 300,00	6 300,00
75	Autres produits de gestion courante	206 800,00	231 500,00	231 500,00
752	Revenus des immeubles	139 300,00	144 000,00	144 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	67 500,00	87 500,00	87 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 413 594,00	7 446 516,00	7 446 516,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	700,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	700,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	10 000,00	10 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 419 294,00	7 456 516,00	7 456 516,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 439 294,00	7 456 516,00	7 456 516,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 456 516,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	86 380,00	68 120,00	68 120,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	20 000,00	59 320,00	59 320,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	27 380,00	8 800,00	8 800,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	29 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	285 052,00	347 956,00	347 956,00
2111	Terrains nus	110 000,00	26 000,00	26 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	30 000,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	35 000,00	35 000,00
2135	Installations générales, agencements	2 500,00	2 200,00	2 200,00
2151	Réseaux de voirie	10 000,00	12 000,00	12 000,00
2152	Installations de voirie	13 500,00	16 500,00	16 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	10 000,00	10 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	8 000,00	8 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	37 550,00	42 600,00	42 600,00
2182	Matériel de transport	10 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 110,00	24 300,00	24 300,00
2184	Mobilier	3 192,00	25 850,00	25 850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 200,00	65 506,00	65 506,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 883 000,00	990 700,00	990 700,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	429 000,00	430 500,00	430 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 454 000,00	550 200,00	550 200,00
Total des dépenses d'équipement		2 254 432,00	1 406 776,00	1 406 776,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	870 168,00	857 000,00	857 000,00
1641	Emprunts en euros	815 734,29	808 752,13	808 752,13
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	54 433,71	48 247,87	48 247,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	24 100,00	24 100,00	24 100,00
261	Titres de participation	24 100,00	24 100,00	24 100,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	393 000,00	393 000,00
276358	Créance Autres groupements	600 000,00	393 000,00	393 000,00
020	Dépenses imprévues	24 300,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		1 518 568,00	1 294 100,00	1 294 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 773 000,00	2 700 876,00	2 700 876,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	20 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	20 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 793 000,00	2 700 876,00	2 700 876,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

COMMUNE DE COMBLOUX - Budget Communal M14 - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 700 876,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	449 000,00	3 330,00	3 330,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	160 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	141 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	108 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	40 000,00	3 330,00	3 330,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 750 000,00	980 209,00	980 209,00
1641	Emprunts en euros	1 750 000,00	980 209,00	980 209,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 209 000,00	983 539,00	983 539,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	240 000,00	570 000,00	570 000,00
10222	FCTVA	120 000,00	370 000,00	370 000,00
10223	TLE	120 000,00	200 000,00	200 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	260 000,00	43 000,00	43 000,00
276358	Créance Autres groupements	260 000,00	43 000,00	43 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	103 600,00	103 600,00
Total des recettes financières		500 000,00	716 600,00	716 600,00
458202	Village d'Artisans (5)	76 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		76 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 785 000,00	1 700 139,00	1 700 139,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	838 000,00	775 737,00	775 737,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	170 000,00	225 000,00	225 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	18 866,00	49 350,85	49 350,85
28031	Frais d'études	14 059,93	13 653,44	13 653,44
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	4 666,00	4 742,44	4 742,44
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 000,00	2 076,44	2 076,44
28051	Concessions et droits similaires	4 584,00	13 373,55	13 373,55
281311	Hôtel de ville	634,00	710,44	710,44
281571	Matériel roulant	20 341,00	20 417,44	20 417,44
28158	Autres installat°, matériel et outillage	8 458,94	11 166,40	11 166,40
28182	Matériel de transport	39 215,33	40 711,73	40 711,73
28183	Matériel de bureau et informatique	29 025,56	29 967,25	29 967,25
28184	Mobilier	12 791,24	13 390,68	13 390,68
28188	Autres immo. corporelles	15 358,00	25 439,34	25 439,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 008 000,00	1 000 737,00	1 000 737,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 008 000,00	1 000 737,00	1 000 737,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 793 000,00	2 700 876,00	2 700 876,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

COMMUNE DE COMBLOUX - Budget Communal M14 - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 700 876,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 162 565,25									
1641 Emprunts en euros (total)					14 162 565,25									
006283401	CA DES SAVOIE	15/05/2003		15/08/2003	822 041,00	F		4,480	4,556		T	X Echéance constante		A-1
007329201	CA DES SAVOIE	23/07/2003		23/10/2003	209 796,00	V	EURIBOR	2,159	2,619		T	X Echéance constante		A-1
0173352/002	SFIL	23/10/2000		01/03/2002	134 764,93	F		4,010	4,010		T	X Echéance constante		A-1
0173352/003	SFIL	31/12/2001		01/01/2011	609 796,07	R	EURIBOR	3,560	2,514		T	X Echéance constante		A-1
0173352/006	SFIL	13/10/2000		01/10/2002	229 461,99	R	EURIBOR	3,460	1,640		T	P		A-1
02417/00020043904	CREDIT MUTUEL Savoie Mt-Blanc	09/09/2015		15/03/2016	500 000,00	F		1,750	1,763		T	X Echéance constante		A-1
0264508/001	SFIL	29/08/2007		01/09/2008	2 000 000,00	F		4,690	4,690		T	P		A-1
0931882	CAISSIER GENERAL DE LA C.D.C.	01/12/2000		01/12/2001	88 420,43	R		5,000	4,771		A	X Echéance constante		A-1
140000221524	CREDIT MUTUEL Savoie Mt-Blanc	26/05/2016		31/10/2016	1 361 957,43	F		1,650	1,661		T	X Echéance constante		A-1
1484874	CE DES ALPES CE DES ALPES	25/12/2001		25/04/2002	1 067 143,12	F		5,310	5,310		T	X Echéance constante		A-1
1490795	CE DES ALPES CE DES ALPES	03/10/2002		25/12/2002	990 918,62	F		5,070	5,070		M	X Echéance constante		A-1
173352/005	SFIL	13/10/2000		01/10/2002	400 000,00	F		5,070	5,153		M	P		A-1
319/0040902	AGENCE FRANCE LOCALE	17/05/2017		20/09/2017	500 000,00	F		1,420	1,451		T	C		A-1
5010706001	SFIL	28/01/1998		01/07/1998	838 469,59	F		5,900	5,900		T	X Echéance constante		A-1
9316253	CE DES ALPES CE DES ALPES	21/11/2013		25/05/2014	500 000,00	F		3,910	3,973		T	X Echéance constante		A-1
A 0110624000	CE DES ALPES CE DES ALPES	22/06/2010		31/03/2011	750 000,00	F		3,680	3,680		T	P		A-1

COMMUNE DE COMBLOUX - Budget Communal M14 - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0108700000	CE DES ALPES CE DES ALPES	18/12/2008		01/06/2009	1 000 000,00	F		5,130	5,130		A	X Echéance constante		A-1
A0116083000	CE DES ALPES CE DES ALPES	10/05/2016		15/01/2017	500 000,00	F		1,680	1,681		A	X Echéance constante		A-1
MIN172093EUR004	SFIL	13/10/2000		01/04/2002	609 796,07	F		5,060	5,060		T	X Echéance constante		A-1
MON217783EUR	SFIL	10/02/2004		01/09/2004	300 000,00	F		4,000	4,000		A	X Echéance constante		A-1
N° 368	AGENCE FRANCE LOCALE	04/07/2017		17/10/2017	750 000,00	F		1,897	1,912		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					974 109,91									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

COMMUNE DE COMBLOUX - Budget Communal M14 - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					974 109,91									
0083 2005.00	SYANE	14/04/2008		01/01/2009	40 755,89	F		3,640	3,640		A	X Echéance constante		A-1
0083200000	SYANE	01/01/2004		01/01/2004	13 707,65	F		5,790	5,790		A	C		A-1
0083200001	SYANE	01/01/2004		01/01/2004	17 783,05	F		5,790	5,790		A	C		A-1
0083200100	SYANE	01/01/2004		01/01/2004	35 887,69	F		5,400	5,400		A	C		A-1
0083200101	SYANE	01/01/2004		01/01/2004	97 067,34	F		5,400	5,400		A	C		A-1
0083200200	SYANE	01/01/2005		01/01/2005	1 351,94	F		4,760	4,760		A	C		A-1
0083200201	SYANE	01/01/2005		01/01/2005	53 674,97	F		4,760	4,760		A	C		A-1
0083200400	SYANE	01/01/2007		01/01/2007	2 308,64	F		4,030	4,030		A	C		A-1
0083200401	SYANE	01/01/2007		01/01/2007	12 147,40	F		4,030	4,030		A	C		A-1
0083200402	SYANE	01/01/2008		01/01/2008	21 794,93	F		4,030	4,030		A	C		A-1
0083200403	SYANE	01/01/2008		01/01/2008	12 479,60	F		4,030	4,030		A	C		A-1
0083200500	SYANE	16/05/2011		01/01/2012	34 559,71	F		3,640	3,811		A	C		A-1
0083200600	SYANE	01/01/2013		01/01/2014	128 580,63	F		4,000	3,972		A	C		A-1
0083200800	SYANE	16/12/2010		01/01/2012	58 349,72	F		4,110	4,110		A	C		A-1
0083200801	SYANE	01/01/2011		01/01/2012	25 517,84	F		4,110	4,110		A	C		A-1
0083200802	SYANE	01/01/2011		01/01/2012	14 899,33	F		4,110	4,110		A	C		A-1
0083200803	SYANE	01/01/2012		01/01/2014	121 244,00	F		4,110	4,110		A	C		A-1
0083200900	SYANE	01/01/2011		01/01/2012	20 019,40	F		3,610	3,610		A	C		A-1
0083200901	SYANE	01/01/2013		01/01/2014	42 710,53	F		3,610	3,610		A	C		A-1
0083201000	SYANE	01/01/2015		01/01/2016	64 617,17	F		3,590	3,590		A	C		A-1
0083201301	SYANE	19/02/2013		01/01/2016	102 346,00	F		3,720	3,720		A	C		A-1
N°4699	SYANE	01/01/2015		01/01/2016	52 306,48	F		3,720	3,720		A	C		A-1
Total général					15 136 675,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 308 135,82					787 523,94	272 593,26	0,00	2 808,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 308 135,82					787 523,94	272 593,26	0,00	2 808,83
006283401		0,00	A-1	37 153,68	0,33	F		4,556	37 153,68	625,34	0,00	0,00
007329201		0,00	A-1	12 049,92	0,50	V	EURIBOR	2,806	12 049,92	3,01	0,00	0,00
0173352/002		0,00	A-1	69 434,08	8,17	F		4,010	6 196,56	2 597,96	0,00	0,00
0173352/003		0,00	A-1	167 924,18	4,00	R	EURIBOR	2,514	37 266,97	0,00	0,00	0,00
0173352/006		0,00	A-1	73 246,10	4,42	R	EURIBOR	1,640	15 089,09	0,00	0,00	0,00
02417/00020043904		0,00	A-1	440 653,29	12,92	F		1,763	30 459,69	7 512,27	0,00	0,00
0264508/001		0,00	A-1	1 564 467,03	15,42	F		4,690	70 445,04	73 145,25	0,00	0,00
0931882		0,00	A-1	16 809,34	2,92	R		4,771	5 519,08	462,26	0,00	0,00
140000221524		0,00	A-1	1 203 721,67	8,50	F		1,661	128 954,60	19 066,24	0,00	0,00
1484874		0,00	A-1	328 809,00	4,00	F		5,310	70 870,99	16 064,05	0,00	0,00
1490795		0,00	A-1	342 874,38	4,83	F		5,070	63 002,93	15 933,07	0,00	0,00
173352/005		0,00	A-1	134 085,05	4,67	F		5,153	25 625,15	6 316,02	0,00	0,00
319/0040902		0,00	A-1	483 333,34	14,42	F		1,451	33 333,32	6 778,19	0,00	0,00
5010706001		0,00	A-1	303 084,88	5,25	F		5,900	48 101,08	16 830,76	0,00	0,00
9316253		0,00	A-1	400 895,30	11,08	F		3,973	28 962,71	15 253,77	0,00	0,00
A 0110624000		0,00	A-1	603 729,73	17,92	F		3,680	24 128,42	22 188,65	0,00	0,00
A0108700000		0,00	A-1	705 355,52	15,42	F		5,130	30 620,79	38 279,97	0,00	0,00
A0116083000		0,00	A-1	465 231,12	13,00	F		1,681	29 753,00	7 815,88	0,00	0,00
MIN172093EUR004		0,00	A-1	185 006,65	4,00	F		5,060	40 043,94	8 609,45	0,00	0,00
MON217783EUR		0,00	A-1	26 150,61	0,67	F		4,000	26 150,61	1 163,77	0,00	0,00
N° 368		0,00	A-1	744 120,95	24,50	F		1,912	23 796,37	13 947,35	0,00	2 808,83

COMMUNE DE COMBLOUX - Budget Communal M14 - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		644 376,08					48 247,87	25 848,25	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		644 376,08					48 247,87	25 848,25	0,00	0,00
0083 2005.00		0,00	A-1	23 595,49	10,00	F		3,640	2 145,05	858,88	0,00	0,00
0083200000		0,00	A-1	4 112,33	5,00	F		5,790	685,38	238,10	0,00	0,00
0083200001		0,00	A-1	5 334,95	5,00	F		5,790	889,15	308,89	0,00	0,00
0083200100		0,00	A-1	10 766,37	5,00	F		5,400	1 794,38	581,38	0,00	0,00
0083200101		0,00	A-1	29 120,16	5,00	F		5,400	4 853,37	1 572,49	0,00	0,00
0083200200		0,00	A-1	473,14	6,00	F		4,760	67,60	22,52	0,00	0,00
0083200201		0,00	A-1	18 786,22	6,00	F		4,760	2 683,75	894,22	0,00	0,00
0083200400		0,00	A-1	1 038,91	8,00	F		4,030	115,43	41,87	0,00	0,00
0083200401		0,00	A-1	5 466,33	8,00	F		4,030	607,37	220,29	0,00	0,00
0083200402		0,00	A-1	10 897,43	9,00	F		4,030	1 089,75	439,17	0,00	0,00
0083200403		0,00	A-1	6 239,80	9,00	F		4,030	623,98	251,46	0,00	0,00

COMMUNE DE COMBLOUX - Budget Communal M14 - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
0083200500		0,00	A-1	24 191,77	13,00	F		3,811	1 727,99	880,58	0,00	0,00
0083200600		0,00	A-1	102 864,51	15,00	F		3,972	6 429,03	4 083,72	0,00	0,00
0083200800		0,00	A-1	40 844,78	13,00	F		4,110	2 917,49	1 678,72	0,00	0,00
0083200801		0,00	A-1	17 862,50	13,00	F		4,110	1 275,89	734,15	0,00	0,00
0083200802		0,00	A-1	10 429,51	13,00	F		4,110	744,97	428,65	0,00	0,00
0083200803		0,00	A-1	96 995,20	15,00	F		4,110	6 062,20	3 986,50	0,00	0,00
0083200900		0,00	A-1	14 013,58	13,00	F		3,610	1 000,97	505,89	0,00	0,00
0083200901		0,00	A-1	34 168,41	15,00	F		3,610	2 135,53	1 233,48	0,00	0,00
0083201000		0,00	A-1	58 155,45	17,00	F		3,590	3 230,86	2 087,78	0,00	0,00
0083201301		0,00	A-1	81 943,40	17,00	F		3,720	4 552,41	3 048,29	0,00	0,00
N°4699		0,00	A-1	47 075,84	17,00	F		3,720	2 615,32	1 751,22	0,00	0,00
Total général		0,00		8 952 511,90					835 771,81	298 441,51	0,00	2 808,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	43	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 952 511,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	13-12-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2184 Mobilier	10	01/01/2010
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	3	13/12/2011
L	2031 Frais d'études	5	13/12/2011
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	13/12/2011
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	13/12/2011
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	13/12/2011
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	13/12/2011
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	13/12/2011
L	2182 Matériel de transport	5	13/12/2011
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	13/12/2011
L	2184 Mobilier	10	13/12/2011
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	13/12/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		877 000,00	I 877 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		857 000,00	857 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	808 752,13	808 752,13
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	48 247,87	48 247,87
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	877 000,00	0,00	0,00	877 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 717 337,00	III 1 717 337,00
Ressources propres externes de l'année (a)		613 000,00	613 000,00
10222	FCTVA	370 000,00	370 000,00
10223	TLE	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276358	Créance Autres groupements	43 000,00	43 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 104 337,00	1 104 337,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	49 350,85	49 350,85
28031	Frais d'études	13 653,44	13 653,44
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	4 742,44	4 742,44
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 076,44	2 076,44
28051	Concessions et droits similaires	13 373,55	13 373,55
281311	Hôtel de ville	710,44	710,44
281571	Matériel roulant	20 417,44	20 417,44
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 166,40	11 166,40
28182	Matériel de transport	40 711,73	40 711,73
28183	Matériel de bureau et informatique	29 967,25	29 967,25
28184	Mobilier	13 390,68	13 390,68
28188	Autres immo. corporelles	25 439,34	25 439,34
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	103 600,00	103 600,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	775 737,00	775 737,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 717 337,00	0,00	0,00	0,00	1 717 337,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	877 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 717 337,00
Solde	V = IV – II (6)	840 337,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					272 197,75	258 088,26										7 355,51	3 782,23	
COMMUNE DE COMBLOUX	2013	X Echéance constante	LOGEMENT FLEURS DES ALPES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 561,90	76 484,59	45,92	A	F		2,850	F		2,850	-		2 179,81	824,91
COMMUNE DE COMBLOUX	2013	X Echéance constante	LOGEMENT FLEURS DES ALPES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	192 635,85	181 603,67	35,50	A	F		2,850	F		2,850	-		5 175,70	2 957,32
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					170 000,00	124 661,09										1 359,91	15 227,01	
ASSOC FAMILIALE DE GESTION DU LYCEE HB DE SAUSSURE	2014	X Echéance constante	Tx Bâtiment et rénovation cuisine	CA DES SAVOIE	100 000,00	56 813,61	1,25	T	F		1,900	F		1,900	A-1		986,75	13 062,65
FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME	2016	X Echéance constante	Amélioration de 2 logements	Etablissement CAISSIER GENERAL DE LA C.D.C.	70 000,00	67 847,48	28,42	A	F		0,550	F		0,550	A-1		373,16	2 164,36
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					165 941,34	21 963,37										834,61	10 776,86	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HALPADES	1999	X Echéance constante	Construction de logements	Etablissement CAISSIER GENERAL DE LA C.D.C.	165 941,34	21 963,37	1,92	A	F		3,800	F		3,800	-		834,61	10 776,86
TOTAL GENERAL					608 139,09	404 712,72											9 550,03	29 786,10

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A Combloux, le 30/01/2018

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Combloux, le 30/01/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BAZAILLE Patrick	
BELLIN Patrice	
BERTOLUZZI Jean	
BOULEUX Patricia	
CHAUDEUR Sandra	
DELAFOSSÉ Alain	
FALCOU Martine	
GAY Evelyne	
PAGET Blandine	
PAGET Emilie	
PAGET Nicolas	
PAGET Vincent	
PAYRAUD Gabriel	
PELLOUX Jean-Jacques	
PERRIN Jean	
SEIGNEUR Chrystel	
SOCQUET-JUGLARD Séverine	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Combloux, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.